

## AVANT DE PRÉSENTER UNE DEMANDE

- Pour abattre du bois à des fins commerciales (à l'exception du bois de chauffage), vous devez obtenir une licence d'abattage de bois d'œuvre et un permis de coupe.
- Les demandes de licence de coupe de bois sont assujetties, en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur les ressources forestières*, à une période d'attente de 30 jours pendant laquelle le public et les Premières nations peuvent présenter des observations.
- Dans le cadre de la procédure d'attribution de coupe de bois d'œuvre à des fins commerciales (PACFC), les titulaires de licence sont répartis en cinq catégories en fonction de leur capacité, de leur statut (ils doivent être en règle) et de leurs activités de coupe antérieures, le cas échéant, en vertu de la *Loi sur les ressources forestières*.
- Les nouveaux demandeurs commerciaux peuvent obtenir une licence de catégorie 1 ou 2 selon le matériel de récolte dont ils disposent. Une preuve de propriété ou un contrat de location du matériel peut être exigé.
- Si votre plan d'affaires prévoit un volume plus important que celui qui vous est attribué dans le cadre de la PACFC, vous devrez vous adresser à un agent forestier.
- Pour obtenir une licence de coupe de bois, vous devez obtenir un numéro d'enregistrement d'entreprise du Yukon auprès de la Direction des entreprises, associations et coopératives.
- L'autorisation de récolte peut être assortie d'une exigence de volume minimal. Si ce volume n'est pas atteint, l'autorisation pourra être modifiée ou annulée.
- Toutes les demandes sont traitées par ordre d'arrivée.

Pour plus de renseignements, contactez la Direction de la gestion des forêts, au 867-456-3999.

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

District :

Demande n° :

## RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Numéro d'enregistrement d'entreprise du Yukon

Personne-ressource

Raison sociale de l'entreprise

Adresse postale

Code postal

Téléphone 1

Téléphone 2

Courriel

## VOLUMES ET PRODUITS VISÉS PAR LA DEMANDE

Produit	Type de bois	Volume(s)	Durée de la licence
Grume de sciage – vert	<input type="checkbox"/> Conifère	<input type="checkbox"/> Volume total selon PACFC	<input type="checkbox"/> Durée totale selon PACFC  OU  _____ ans (Maximum de 10 ans)
	<input type="checkbox"/> Feuillu	OU _____ m <sup>3</sup>	
Grume de sciage – mort	<input type="checkbox"/> Conifère	<input type="checkbox"/> Volume total selon PACFC	
	<input type="checkbox"/> Feuillu	OU _____ m <sup>3</sup>	
Grume de sciage – description	DHP :	Espèces :	
Bois de chauffage – vert	<input type="checkbox"/> Conifère	<input type="checkbox"/> Volume total selon PACFC	
	<input type="checkbox"/> Feuillu	OU _____ m <sup>3</sup>	
Bois de chauffage – mort	<input type="checkbox"/> Conifère	<input type="checkbox"/> Volume total selon PACFC	
	<input type="checkbox"/> Feuillu	OU _____ m <sup>3</sup>	
Autre :		_____ m <sup>3</sup>	

## DEMANDE DE PERMIS DE COUPE

- Je désire présenter une demande de permis de coupe pour le volume attribué selon la PACFC ou celui établi par l'agent forestier.

## ZONES DE RÉCOLTE DE BOIS

Un plan de récolte de bois approuvé doit être en place avant d'autoriser toute activité de récolte pour un volume supérieur à 25 m<sup>3</sup>.

Nom du plan de récolte

Zone d'exploitation ou bloc de premier choix

**SOMMAIRE DES ACTIVITÉS** (cocher toutes les cases qui s'appliquent)

Exploitation effectuée par :	<input type="checkbox"/> Titulaire de la licence N <sup>bre</sup> d'employés : _____	<input type="checkbox"/> Entrepreneur Nom : _____	
Saison d'exploitation proposée :	<input type="checkbox"/> Été	<input type="checkbox"/> Hiver	<input type="checkbox"/> Toutes les saisons
Méthode d'abattage :	<input type="checkbox"/> Scies à chaîne	<input type="checkbox"/> Abatteuse-empileuse	<input type="checkbox"/> Autre : _____
Méthode de débusquage :	<input type="checkbox"/> Débardeurs à pince	<input type="checkbox"/> Débardeurs à câble	<input type="checkbox"/> Autre : _____
Méthode de transformation :	<input type="checkbox"/> Scies à chaîne	<input type="checkbox"/> Ébrancheuses mécaniques	<input type="checkbox"/> Autre : _____
Lieu de transformation :	<input type="checkbox"/> Lieu de coupe	<input type="checkbox"/> Aire de dépôt	<input type="checkbox"/> Bord de route
Élimination des débris :	<input type="checkbox"/> Façonnage-épandage	<input type="checkbox"/> Empilement et brûlage	<input type="checkbox"/> Autre : _____
Méthode de chargement :	<input type="checkbox"/> Véhicules sur roues à chargement frontal	<input type="checkbox"/> Pince de débardage	<input type="checkbox"/> Manuel <input type="checkbox"/> Porteur autochargeur
Transport du bois :	<input type="checkbox"/> Tronc entier	<input type="checkbox"/> Mise à longueur	

**PRODUCTION ET TRANSFORMATION**

Ferez-vous scier votre bois?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si ce n'est pas le cas, décrivez vos intentions :
Exploitez-vous une scierie?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Estimation du cubage en pied-planches par an :
Transporterez-vous le bois d'œuvre?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, où?
Sera-t-il envoyé à l'extérieur du territoire?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, à qui?
Autre :		

**ACTIVITÉS DE RÉCOLTE ANTÉRIEURES OU COMMENTAIRES**

Informations complémentaires, description des activités antérieures de récolte à fins commerciales, y compris volumes récoltés et numéros de permis

**DROITS DE DEMANDE**

Les droits à payer sont établis en fonction du volume récolté selon le <i>Règlement sur les ressources forestières</i> :	1 m <sup>3</sup> à 99 m <sup>3</sup>	=	<b>10 \$</b>	_____ \$ (CODING 535-203010-0402) Reçu n° _____
	100 m <sup>3</sup> à 1 000 m <sup>3</sup>	=	<b>50 \$</b>	
	1 001 m <sup>3</sup> et plus	=	<b>100 \$</b>	

**SIGNATURE – CONSENTEMENT DU DEMANDEUR****Je comprends/nous comprenons que les droits de demande ne sont pas remboursables.**

J'atteste/nous attestons que, à ma/notre connaissance, tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Je comprends/nous comprenons que toute déclaration trompeuse dans la présente demande peut donner lieu à un changement de catégorie ou à l'obligation de fournir une preuve de propriété ou un contrat de location/bail du matériel de récolte.

Je reconnais/nous reconnaissons que la délivrance d'une licence de coupe de bois est subordonnée à l'obligation du demandeur de fournir la sûreté en lien avec la licence en application de la *Loi sur les ressources forestières*.

Je confirme/nous confirmons que si l'autorisation est accordée, les activités entreprises se dérouleront conformément à ce qui est indiqué dans la présente demande et aux modalités et conditions associées à la licence demandée et au permis connexe.

Je reconnais/nous reconnaissons que, en vertu du paragraphe 33(1) du *Règlement sur les ressources forestières*, le directeur de la Direction de la gestion des forêts ne peut délivrer de licence si, au moment de la demande, le demandeur doit des arriérés sur les sommes d'argent qu'il aurait dû remettre en vertu de la *Loi sur les ressources forestières*.Je reconnais/nous reconnaissons que les renseignements contenus dans la présente demande ou joints à celle-ci sont recueillis en vertu du paragraphe 17(1) de la *Loi sur les ressources forestières* et du paragraphe 29(c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, aux fins d'examen de demandes de tenure(s). La présente demande pourra être rendue publique dans le cadre du processus d'examen des demandes, conformément au paragraphe 18(1) de la *Loi sur les ressources forestières*. Pour en savoir plus, contactez la Direction de la gestion des terres du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au 867-456-3999 ou (sans frais) au 1-800-661-0408, poste 3999.

Signature : \_\_\_\_\_ Nom (en lettres détachées) : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>	Reçu par (signature)	Date
-----------------------------------	----------------------	------